



# NOTE D'INFORMATION

n° 24.22 – Juin 2024

## Résultats du test de positionnement en « littératie » et « numératie » des élèves de première année de CAP à la rentrée 2023

Ministère de l'Éducation nationale  
et de la Jeunesse

Directrice de la publication : Magda Tomasini

Auteurs : Anaïs Bret, Aurélie Lacroix, Aïcha M'Bafoumou,  
Franck Salles, Virginie Sathicq

Équipe Évaluation exhaustive CAP, DEPP-B2

Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin,

Hélène Durand de Monestrol, Marguerite Garnero,

Charlotte Gill-Sotty, Laure Heidmann, Christophe Laskowski,

Audrey Leger, Marie Mahoux, Stéphanie Mas, Vincent Paillet,

Audrey Paul, Elodie Persem, Guillaume Rue,

Jean-Fabrice Stachowiak, Ronan Vourc'h

Édition : Souphaphone Douangdara

Maquettiste : Frédéric Voiret

e-ISSN 2431-7632

- En septembre 2023, près de 50 000 élèves en première année de certificat d'aptitude professionnelle (CAP) sous statut scolaire ont passé un test de positionnement permettant aux équipes pédagogiques de disposer d'un outil de diagnostic standardisé des compétences liées à la « littératie » et à la « numératie ». En première année de CAP, 16,4 % des élèves ne maîtrisent pas les compétences élémentaires de « littératie » et 20,3 % ne maîtrisent pas les compétences élémentaires en « numératie ». Plus de trois quarts des élèves présentent une maîtrise satisfaisante en compréhension de l'oral. Depuis la rentrée 2023, un test de fluence de lecture est proposé aux élèves. La moitié d'entre eux ayant participé à ce test présentent une vitesse de lecture satisfaisante. À la croisée des deux domaines, « littératie » et « numératie », trois élèves sur dix (28,8 %) sont en difficulté en résolution de problèmes ou en compréhension de l'écrit : 11,3 % rencontrent des difficultés uniquement en résolution de problèmes, 8,4 % uniquement en compréhension de l'écrit et 9,1 % dans les deux domaines. Les filles présentent de meilleurs résultats en « littératie » que les garçons. C'est l'inverse en « numératie ».
- Les élèves dont la formation relève d'une spécialité des services présentent moins de difficultés en « littératie ».

► En septembre 2023, près de 50 000 élèves en première année de CAP sous statut scolaire ont passé un test de positionnement standardisé sur support numérique dans plus de 1 600 établissements publics et privés sous contrat. L'objectif de ce test de positionnement est de permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'un outil de diagnostic standardisé des compétences liées à la « littératie » et à la « numératie ».

La « littératie » est définie par l'OCDE comme « l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, en milieu professionnel et dans le contexte scolaire en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités ». La « numératie » est définie comme « la capacité d'une personne à s'approprier, valider, réaliser et raisonner mathématiquement afin de résoudre des problèmes dans une variété de contextes du monde réel ».

Cette évaluation, dissociée des programmes d'enseignement, vise à évaluer les compétences fondamentales en compréhension de l'écrit et en mathématiques et à diagnostiquer les besoins des élèves en grande difficulté. Le test de « littératie » est construit autour de l'évaluation de la compréhension de l'écrit, de la discrimination graphophonologique, de la connaissance du lexique ainsi que de la compréhension

de l'oral. Le test de « numératie » couvre, quant à lui, les domaines des nombres, de la géométrie, des grandeurs et de la proportionnalité.

Les scores de « littératie » et de « numératie » pour chacun des domaines ne sont pas tous comparables avec les résultats obtenus au test de positionnement de première année de CAP de 2022. En effet, les supports d'évaluations et les questions proposées aux élèves ayant en partie changé entre les années, il n'est donc possible de comparer les scores et taux de maîtrise entre les années que pour les tests spécifiques de compréhension de l'écrit et de résolution de problèmes, ainsi que pour le domaine de la compréhension de l'oral (voir méthodologie en ligne).

### 16,4 % des élèves ne maîtrisent pas les compétences élémentaires en littératie

Pour évaluer leurs compétences liées à la « littératie », les élèves ont tout d'abord passé un test en compréhension de l'écrit composé de 18 questions (dont 9 sur un support textuel et 9 sur un support documentaire). En deuxième partie d'épreuve, afin de constituer un outil pédagogique efficace de diagnostic et de favoriser la mise en place

de remédiations ciblées, les élèves ont été orientés vers deux tests complémentaires différents selon leurs performances en compréhension de l'écrit :

- les élèves ayant répondu correctement à plus de 15 questions, soit 37,5 % des élèves, ont ainsi été orientés vers le test de compréhension de l'écrit proposé en début de seconde professionnelle pour une évaluation plus fine de leur niveau de maîtrise ;
- les élèves ayant répondu correctement à moins de 16 questions sur 18, soit 62,5 % des élèves, ont été orientés vers des exercices complémentaires de maîtrise de la langue susceptibles de permettre le diagnostic des causes précises des difficultés en lecture. Il s'agit d'exercices de discrimination graphophonologique évaluant la capacité des élèves à établir des correspondances entre graphèmes et phonèmes, c'est-à-dire à mettre en relation l'écriture et la prononciation d'un ensemble de lettres ou d'un mot. Des exercices de connaissance lexicale visant à évaluer l'ampleur et la précision du bagage lexical de l'élève sont aussi proposés. Enfin, un exercice de compréhension syntaxico-sémantique a pour objectif d'évaluer la capacité des élèves à comprendre des énoncés courts dont la signification est liée aux variations de certaines classes de mots, à une structure syntaxique particulière, ou encore au sens d'un mot-outil.

## 1 Répartition des profils d'élèves en littératie selon leurs caractéristiques (en %)

Profils	Ensemble	Sexe		Secteur		Formation	
		Filles	Garçons	Privé sous contrat	Public	Production	Services
5 : Compréhension satisfaisante	21,4	25,0	19,1	32,7	19,2	20,0	23,2
4 : Compréhension fragile	17,9	17,6	18,1	21,5	17,2	17,3	18,8
3 : Compréhension élémentaire	15,7	16,0	15,6	17,0	15,5	14,8	16,9
2 : Compréhension élémentaire à consolider							
2b : avec besoin de consolidation dans une compétence de base	18,3	17,8	18,6	14,1	19,1	18,3	18,2
2a : avec besoin de consolidation dans deux compétences de base ou plus	10,3	10,5	10,2	7,1	11,0	10,5	10,0
1 : Maîtrise insuffisante des compétences élémentaires							
1b : avec ou sans besoin de consolidation dans une compétence de base	5,4	4,4	6,0	3,1	5,8	6,1	4,6
1a : avec besoin de consolidation dans deux compétences de base ou plus	11,0	8,8	12,4	4,5	12,3	13,1	8,4

**Lecture :** 21,4 % des élèves de première année de CAP sont dans le profil 5 avec une compréhension satisfaisante en littératie.

**Champ :** France + COM, Public + Privé sous contrat.

**Source :** test de positionnement de début de première année de CAP, septembre 2023.

Réf. : Note d'Information, n° 24.22 . DEPP

En prenant en compte l'ensemble des élèves de première année de CAP, cinq profils d'élèves en « littératie » se distinguent

### figure 1 :

– **profil 5 (21,4 %) :** ces élèves présentent une compréhension satisfaisante. Ils sont capables de comprendre les supports de « littératie » proposés lors du test de compréhension de l'écrit commun et obtiennent une maîtrise satisfaisante au test de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle. L'écart est important entre les élèves entrant dans le secteur privé et ceux entrant dans le secteur public (13,5 points en faveur du privé).

Ces constats doivent bien entendu être mis en regard du profil social très différent des élèves accueillis dans ces deux secteurs. Par ailleurs, la proportion de filles dans ce groupe le plus performant est supérieure de 5,9 points à celle des garçons.

– **profil 4 (17,9 %) :** ces élèves présentent une compréhension fragile. Ils sont capables de comprendre les supports de « littératie » proposés lors du test commun, mais leurs réponses au test de seconde professionnelle laissent apparaître des fragilités ou des besoins de consolidation en compréhension de l'écrit.

– **profil 3 (15,7 %) :** ces élèves présentent une compréhension élémentaire. Ils réussissent 9 à 15 questions du test commun et ont une maîtrise correcte des compétences évaluées dans les trois exercices complémentaires.

– **profil 2 (28,6 %) :** ces élèves ont une compréhension élémentaire à consolider. Ils réussissent 9 à 15 questions du test commun, mais rencontrent des difficultés importantes dans au moins un exercice complémentaire.

– **profil 1 (16,4 %) :** ces élèves ont besoin d'un accompagnement spécifique, car les compétences élémentaires en compréhension de l'écrit ne sont pas maîtrisées. Sur un test commun composé de 18 questions, ils en réussissent moins de

la moitié. Une partie d'entre eux présentent tout de même une maîtrise correcte dans au moins deux des trois exercices complémentaires proposés (profil 1b) ou d'un exercice au plus (profil 1a). Les garçons sont plus nombreux dans le groupe 1 que les filles (18,4 %, contre 13,2 %), de même que les élèves qui entrent dans le secteur public (18,1 %, contre 7,6 % parmi ceux qui entrent dans le secteur privé). Le secteur de production compte 19,2 % d'élèves dans le profil 1 contre 13,0 % dans le secteur des services ; cependant, ces résultats sont à mettre en regard de la composition selon le sexe dans les secteurs (79,3 % des élèves dont la spécialité relève de la production sont des garçons) (voir figure 5.2 en ligne).

### 77,8 % des élèves en situation de maîtrise en compréhension de l'oral

Au niveau national, en début d'année scolaire 2023-2024, 77,8 % des élèves de première année de CAP atteignent le niveau de maîtrise attendu au test de compréhension de l'oral. Sur un test composé de 10 questions, ils en réussissent au moins 4 (voir figure 1.4 en ligne).

Tout comme en compréhension de l'écrit, les filles qui atteignent le niveau de maîtrise attendu devancent les garçons (82,0 %, contre 75,1 %) et les élèves relevant du secteur privé sous contrat atteignent plus fréquemment le niveau de maîtrise attendu que ceux relevant d'un établissement du secteur public (85,7 %, contre 76,2 %).

Ces constats doivent bien entendu être mis en regard du profil social très différent des élèves accueillis dans ces deux secteurs. En effet, les disparités de maîtrise sont très marquées selon la structure sociale de l'établissement avec un échelonnement de 71,6 % d'élèves qui atteignent le niveau de maîtrise attendu dans les 20 % des

établissements les moins favorisés à 85,2 % pour les 20 % des établissements les plus favorisés.

### Huit élèves sur dix présentent une maîtrise totale ou partielle en numératie

Pour évaluer leurs compétences liées à la « numératie », les élèves ont tout d'abord passé un test en résolution de problèmes composé de 26 questions. En deuxième partie d'épreuve, afin de constituer un outil pédagogique efficace de diagnostic et de favoriser la mise en place de remédiations ciblées, les élèves ont été orientés vers deux tests complémentaires différents selon leurs performances en résolution de problèmes :

- les élèves ayant répondu correctement à plus de 18 questions, soit 37,9 % des élèves, ont ainsi été orientés vers le test d'automatismes proposé en début de seconde professionnelle pour une évaluation plus fine de leur niveau de maîtrise ;
- les élèves ayant répondu correctement à moins de 19 questions sur 26, soit 62,1 % des élèves, ont été orientés vers des exercices complémentaires d'automatismes de calcul susceptibles de permettre d'affiner le diagnostic apporté par la partie résolution de problèmes. La maîtrise de ces automatismes par les élèves est en effet fondamentale pour aborder, sereinement et dans le temps limité du test, les tâches plus complexes proposées en résolution de problèmes.

Il s'agit d'exercices portant sur les automatismes de calcul fondamentaux en soustraction, multiplication, comparaison de nombres et pourcentages.

En prenant en compte l'ensemble des élèves de première année de CAP, cinq profils d'élèves en « numératie » se distinguent figure 2 :

## 2 Répartition des profils d'élèves en numératie selon leurs caractéristiques (en %)

Profils	Ensemble	Sexe		Secteur		Formation	
		Filles	Garçons	Privé sous contrat	Public	Production	Services
5 : Compréhension satisfaisante	9,0	7,2	10,2	14,9	7,9	10,0	7,8
4 : Compréhension fragile	29,1	22,5	33,3	35,5	27,9	30,6	27,3
3 : Compréhension élémentaire	24,6	25,8	23,9	24,0	24,7	23,5	25,9
2 : Compréhension élémentaire à consolider							
2b : avec besoin de consolidation dans une compétence de base	12,9	15,0	11,6	10,8	13,3	12,1	13,9
2a : avec besoin de consolidation dans deux compétences de base ou plus	4,1	4,8	3,6	2,5	4,4	4,0	4,1
1 : Maîtrise insuffisante des compétences élémentaires							
1c : sans besoin de consolidation dans une compétence de base	6,1	7,1	5,4	4,6	6,4	5,6	6,6
1b : avec besoin de consolidation dans une compétence de base	8,1	10,3	6,8	4,8	8,8	7,9	8,5
1a : avec besoin de consolidation dans deux compétences de base ou plus	6,1	7,3	5,3	2,8	6,7	6,2	5,9

**Lecture** : 9,0 % des élèves de première année de CAP sont dans le profil 5 avec une compréhension satisfaisante en numératie.

**Champ** : France + COM, Public + Privé sous contrat.

**Source** : test de positionnement de début de première année de CAP, septembre 2023.

Réf. : Note d'Information, n° 24.22 . DEPP

– **profil 5 (9,0 %)** : ces élèves sont capables de résoudre les problèmes de « numératie » proposés dans le test et obtiennent une maîtrise satisfaisante au test d'automatismes mathématiques de seconde professionnelle. L'écart est important entre les élèves inscrits dans le secteur privé et ceux inscrits dans le secteur public (7,0 points en faveur du privé). Ces constats doivent, bien entendu, être mis en regard du profil social très différent des élèves accueillis dans ces deux secteurs. Par ailleurs, la proportion de filles dans ce groupe le plus performant est inférieure de 3,0 points à celle des garçons.

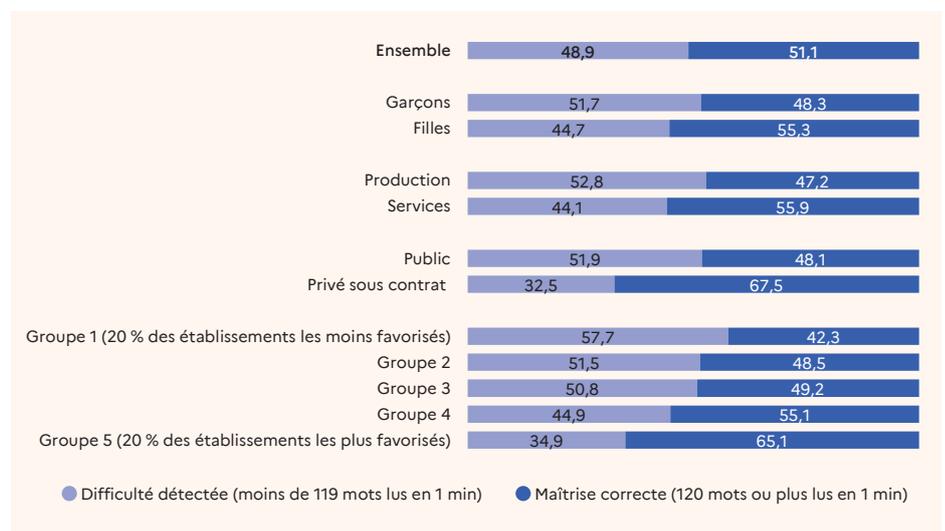
– **profil 4 (29,1 %)** : ces élèves présentent une compréhension fragile. Ils sont capables de résoudre les problèmes de « numératie » proposés ; le test de seconde professionnelle fait néanmoins apparaître des fragilités et des besoins de consolidation concernant les automatismes mathématiques. Les élèves inscrits dans le secteur privé y sont proportionnellement plus nombreux que ceux inscrits dans le secteur public, comme pour le profil 5 (76 points de plus dans le privé). Les garçons y sont proportionnellement plus nombreux que les filles avec un écart de 10,8 points de pourcentage.

– **profil 3 (24,6 %)** : ces élèves présentent une compréhension élémentaire. Ils sont capables de résoudre 12 à 18 problèmes de « numératie » sur 26 proposés et ont une maîtrise correcte des compétences évaluées dans les trois exercices complémentaires d'automatismes de calcul fondamentaux.

– **profil 2 (17,0 %)** : ces élèves ont une compréhension élémentaire à consolider. Ils sont capables de résoudre 12 à 18 problèmes de « numératie » sur les 26 proposés et ont une maîtrise correcte de deux exercices complémentaires sur trois proposés (profil 2b) ou d'un exercice au plus (profil 2a).

– **profil 1 (20,3 %)** : ces élèves ont besoin d'un accompagnement spécifique, car les

## 3 Maîtrise en fluence (en %)



**Lecture** : 51,1 % des élèves de première année de CAP ont une maîtrise correcte en fluence (120 mots ou plus lus en 1 min).

**Champ** : France + COM, Public + Privé sous contrat.

**Source** : test de positionnement de début de première année de CAP, septembre 2023.

Réf. : Note d'Information, n° 24.22 . DEPP

compétences élémentaires en résolution de problèmes ne sont pas maîtrisées. Ils ont une maîtrise correcte des trois exercices complémentaires proposés (profil 1c), de deux exercices (profil 1b) ou d'un exercice au plus (profil 1a). Les filles sont plus nombreuses à présenter ces difficultés (différence de 7,2 points), de même que les élèves inscrits dans le secteur public par rapport au privé (9,7 points d'écart).

### La moitié des élèves ayant passé le test de fluence ont une vitesse de lecture satisfaisante

Depuis la rentrée 2023-2024, un test de fluence de lecture est proposé à l'ensemble des élèves entrant en première année de CAP. La remontée des résultats est effective pour 51,5 % d'entre eux. En 2023, la moitié

des élèves ayant passé le test de fluence atteignent les attendus de fin de CM2, soit 120 mots lus correctement en une minute (51,1 %) **figure 3**. Dans ce domaine, comme plus généralement dans les résultats en français, les filles réussissent davantage que les garçons : 55,3 % des filles atteignent l'objectif de 120 mots, contre 48,3 % des garçons. Les résultats diffèrent, ici aussi, selon le secteur de scolarisation : 67,5 % des élèves entrant dans le secteur privé atteignent le seuil de 120 mots, contre 48,1 % dans le secteur public. Ces constats doivent, bien entendu, être mis en regard du profil social très différent des élèves accueillis dans ces deux secteurs. Les élèves scolarisés dans les spécialités de services sont plus nombreux à atteindre ce seuil que ceux des spécialités de production (8,7 points d'écart), à mettre en regard de la composition des élèves dans les secteurs de formation.

## À la rentrée 2023, 28,8 % des élèves en première année de CAP sont en grande difficulté en résolution de problèmes ou en compréhension de l'écrit

Au niveau national, 28,8 % des élèves de première année de CAP sont en difficulté dans au moins un des deux tests spécifiques (résolution de problèmes, compréhension de

l'écrit). Parmi eux, 11,3 % ne rencontrent des difficultés qu'en résolution de problèmes, 8,4 % qu'en compréhension de l'écrit et 9,1 % dans les deux domaines **↘ figure 4**. Les garçons sont proportionnellement plus nombreux que les filles à être en difficulté en compréhension de l'écrit seulement (10,5 %, contre 5,1 % pour les filles) et moins nombreux en résolution de problèmes seulement (8,4 %, contre 15,8 % pour les filles).

Concernant les secteurs de formation, 30,5 % des élèves de première année de CAP relevant du secteur de la production ont de grandes difficultés dans au moins un des deux domaines, contre 26,8 % des élèves relevant du secteur des services. ■

### ↘ 4 Répartition des profils d'élèves en compréhension de l'écrit et résolution de problèmes selon leurs caractéristiques (en %)

Profils	Ensemble	Sexe		Secteur		Formation	
		Filles	Garçons	Privé sous contrat	Public	Production	Services
Grande difficulté en compréhension de l'écrit et en résolution de problèmes	9,1	8,8	9,3	3,9	10,2	10,3	7,7
Grande difficulté en compréhension de l'écrit seulement	8,4	5,1	10,5	4,3	9,2	10,5	5,9
Grande difficulté en résolution de problèmes seulement	11,3	15,8	8,4	8,3	11,9	9,7	13,2
Grande difficulté dans aucun des deux tests spécifiques	71,2	70,2	71,8	83,5	68,7	69,6	73,1

**Lecture :** 9,1 % des élèves de première année de CAP ont des difficultés en compréhension de l'écrit et en résolution de problèmes.

**Champ :** France + COM, Public + Privé sous contrat.

**Source :** test de positionnement de début de première année de CAP, septembre 2023.

Réf. : Note d'Information, n° 24.22 . DEPP

#### POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 24.22 , ses figures et données complémentaires sur [education.gouv.fr/notes-d-information](https://education.gouv.fr/notes-d-information)